

	Compte rendu conseil du 1 octobre 2013		ARC-Mathématiques CNRS FR 3399 Amiens-Reims- Compiègne Mathématiques
		Version 1.0	Page 1

Prochain conseil : **Mardi 12 novembre à 9h**

Ordre du jour :

- Bilan de la journée Mathématiques et Stockage de l'Energie

La journée Modélisation Mathématique et Stockage de l'Energie a eu lieu le 6 septembre 2013 à Amiens réunissant 22 mathématiciens et chimistes sur le sujet.

Pour mémoire, les exposés sur matin

10h Alejandro A. Franco (LRCS, Amiens): Mathematical challenges and opportunities in physical modeling of electrochemical energy storage: real, fake and paradoxes

10h45 Matthieu Saubanere (ICG, Montpellier): Procédure de recherche structurale de matériaux pour l'énergie

Après le déjeuner une table ronde a eu lieu sur les problématiques soulevées par exposés du matin.

Sous l'égide du LRCS (A. Franco, C. Frayret), il serait bon qu'un document précisant l'expression de besoin des chimistes (à usage interne et en toute confidentialité) soit rédigé.

Sans être exhaustif, voici quelques points qui ont été soulevés.

Les modèles pour le vieillissement des batteries, pour l'optimisation de la topologie et de la géométrie des surfaces, ont besoin de compétences mathématiques. Même si les modèles utilisés sont déterministes, la non convexité des fonctionnelles appelle naturellement à l'utilisation d'algorithmes stochastiques. Un stage de master 2 co-encadré par l'équipe de N. Limnios pourrait intégrer un projet de C. Frayret. Ces compétences sont complémentaires du savoir-faire en optimisation numérique à Amiens.

L'étude des modèles complexes et multi-physiques, l'identification des paramètres utilisés, fait déjà l'objet de collaborations émergentes (A. Franco, JP. Chehab, Y. Mammeri). Un projet région ou ANR de type BatMan sera relancé.

Aussi bien dans le choix des modèles issus du calcul scientifique, dans la vérification aléatoire de codes, dans l'étude de la fiabilité et du traitement statistique de grandes masses de données, on ne pourra pas faire l'économie d'une interaction entre analyse numérique, calcul et modélisation aléatoire.

- Demandes de financement diverses

Saisi d'une demande d'un chercheur UTC pour un montant de 1200 euros, finalement accepté pour un montant de 700 euros.

- Nouvelles de l'INSMI

Christoph Sorger est rentré en fonctions mi-septembre.
Olivier Goubet a accepté de poursuivre sa fonction de chargé de mission.

- Direction de la FR 3399

Demain se prépare aujourd'hui.
Il faudrait réfléchir à la succession d'Olivier Goubet à la direction de la FR.
Faut-il aussi et à quelle échéance faire bouger la composition du conseil ?
Le conseil estime qu'il n'y a pas urgence sur ces questions.

- Demande de moyens 2014

Remontée en septembre. Demande de budget similaire à 2013, avec une augmentation relative à l'arrivée du DR à Reims.

Postes demandés :

IR BAP E — Chef de projet ou expert en calcul scientifique, Reims.
3 mois de CRA, Amiens.
Rémunération d'un stage de master 2, Amiens.

- Convention d'hébergement de V. Ovsienko

L'installation de V. Ovsienko nécessite une convention entre URCA et CNRS. La DR18 vient d'envoyer des documents relatifs à l'hébergement du DR dans les locaux du LMR.

- AMIES

Rencontre avec Pierre-Henri Cottet. Les correspondants AMIES doivent être dans les laboratoires et pas dans les FR. Pour les relations Math-Entreprise il est important que l'UTC ait aussi un représentant.

Rappelons l'importance du correspondant (confer message de Guy Métivier). « Un catalogue des projets et expertises dans les laboratoires de math à l'interface maths-entreprises vient d'être mis en place par AMIES. C'est un outil destiné à vous fournir une vitrine nationale de vos activités ou compétences dans ce domaine. Il servira aussi à INSMI pour rendre compte de l'activité des laboratoires (et nous évitera ainsi de vous soumettre des enquêtes).
Nous vous encourageons donc très vivement à faire remplir et actualiser régulièrement ce catalogue dans vos équipes. Le mode d'emploi a été envoyé aux correspondants d'AMIES dans les laboratoires. Si vous ne savez pas qui est votre correspondant, n'hésitez pas à le demander à des renseignements à AMIES, directeur GH Cottet : georges-henri.cottet@agence-maths-entreprises.fr »

- Nouvelles budgétaires

Solde disponible à ce jour :

Sur participation UPJV et URCA : 1500 euros
Toujours pas reçu la participation de l'UTC. Celle-ci sera utilisée pour financer des projets pluriannuels.
Sur participation CNRS : 2200 plus 700 euros

- Information et questions diverses
- Souhait de financer le stage de M2 en neuro à Reims (Keziou, Regnault, Krystkowiak). Refaire de la publicité.
- ANR : il semble prématuré de motiver une candidature interne à la FR. Message de Christoph Sorger sur l'ANR

« Chères et chers collègues,

Guy vous a déjà écrit au niveau des changements à l'ANR. Vous savez bien quelle importance le financement ANR a pris dans nos Laboratoires. Quelques remarques supplémentaires sur l'appel en cours, qui a considérablement évolué cette année.

Les appels tels qu'on les connaissait sous forme d'appel thématique et blanc/jcjc ont évolué vers (majoritairement) un unique appel générique qui se fait en deux étapes :

- 1) Une pré-proposition (ou lettre d'intention) d'environ 5 pages
- 2) Le projet complet (si la pré-proposition est acceptée)

Attention : la date limite de la pré-proposition est très tôt, à savoir le 23 octobre, donc dans trois semaines !

Même si le document ne fait que 5 pages, il est important de ne déposer que des projets mûrs : si un projet passe la première étape, soumettre un projet pour la seconde étape différent du premier (par exemple avec un changement de consortium) le rend non éligible.

Les pré-propositions devront être orientées vers un des neuf "défis sociétaux" orientés thématiquement. Si aucun de ces défis convient, il y a un dixième défi, dit "de tous les savoirs". Bien entendu, majoritairement nous relevons de ce dernier défi (une partie de l'ancien SIMI1). Un autre défi proche de nous est le défi 7 "Société de l'information et de la communication" et particulièrement les deux axes "Fondements du numérique" (qui correspond aussi en partie à l'ancien SIMI1) et "Données massives, connaissances, décision, calcul haute performance et simulation numérique" (qui est plus proche de l'ancien appel thématique "Modèles Numériques"). Il se peut que certains projets se rattachent à d'autres défis, type santé ou transport (dans ce cas, bien regarder l'appel : "mathématiques" apparaît souvent finalement).

Il est important lors de la soumission de préciser pourquoi ce projet se raccroche au défi choisi. Par exemple, pour un projet disons de mathématiques pures, bien expliquer le choix du "défi de tous les savoirs" même si cela peut sembler évident. On peut marquer un défi secondaire si cela s'applique, toujours en le motivant, mais seulement dans le cas des 9 défis sociétaux, le défi de tous les savoirs étant par nature le complémentaire de la réunion des neuf premiers défis.

L'appel ayant fortement changé, je vous conseille dès à présent de commencer à renseigner les informations utiles. Vous verrez en particulier que les classifications ERC sont utilisées pour guider les évaluations et qu'il convient de les renseigner avec précision.

La différenciation "blanc" et "jcyj" a également changé et se retrouve maintenant dans les "outils" (ainsi que d'autres). D'ailleurs, certaines conditions ont changé comme l'âge du porteur en jcyj : thèse \leq à 10 ans.

Notez également que certains appels internationaux ont lieu en même temps que l'appel actuel, mais que d'autres appels internationaux sont à venir. De plus certains autres appels auront lieu plus tard: ASTRID (appel conjoint avec la DGA), OH Risque, Chercheurs de Haut Niveau. Restons vigilant à ce niveau.

Voilà, je pense qu'il est important que nous répondions présent dans la soumission des dossiers dès la première année. Les bons projets n'ayant pas pu être retenus ces dernières années pourront en faire partie (d'ailleurs motivez tous les porteurs de projets non retenus l'année dernière à candidater à nouveau, même si ceux-ci sont sur liste complémentaire actuellement).

Amitiés,
Christoph »

- Que peut faire la FR pour les doctorants en mathématiques qui souhaitent enseigner ?

Le problème semble sensible à Amiens où tous les doctorants ne bénéficient pas d'un contrat doctoral. La demande motivée est de la compétence des départements et des UFR pour que les doctorants disposent d'une expérience d'enseignement. La dotation de la FR correspond en outre à un budget de fonctionnement, et ne peut être utilisé pour rémunérer un complément de salaire (masse salariale).